DEROGATION

Si votre enfant n'est pas sur le secteur du collège, alors une demande de dérogation devra être effectuée auprès du directeur académique.

La fiche de demande est à retirer dans votre établissement d'origine.

COLLÈGE PIERRE ET MARIE CURIE

175 RUE DU MARECHAL LECLERC

79000 NIORT

TEL : 05 49 77 17 40

@ : ce.0790052c@ac-poitiers.fr

http://etab.ac-poitiers.fr/coll-curie-niort/

SECTION SPORTIVE RUGBY

TÉLEPHONE :
05 49 77 17 40

OBJECTIFS

Sur le plan sportif:

-Développer les ressources physiques et motrices générales

-Acquérir des compétences techniques dans l'activité rugby

Sur le plan éducatif.

--Améliorer ses résultats scolaires grâce à son épanouissement personnel

-S'investir, être respectueux de ses engagements et prendre des responsabilités dans le collège.

ORGANISATION

Deux séances d'entraînements hebdomadaires
Mardi et vendredi 15h35-17h30
Encadrées par un professeur d'EPS et 3 éducateurs diplômés d'état du STADE NIORTAIS RUGBY

CONDITIONS ET MODALITÉS DE RECRUTEMENTS

1 - Remplir un dossier d'inscription

A retourner avant le mardi 24 avril 2018

Comprenant:

- Fiche de candidature.
- Charte de participation signée.
- Bulletins scolaires de l'année en cours.
- Certificat médical de non contre indication à la pratique du rugby en compétition avec électrocardiogramme

2 - Etre licencié dans un club de rugby

3 - Se présenter à la journée de tests qui aura lieu le mercredi 2 mai 2018 à 13h00 au stade Espinassou

4 - Satisfaire aux exigences sportives et scolaires après décision des deux commissions .

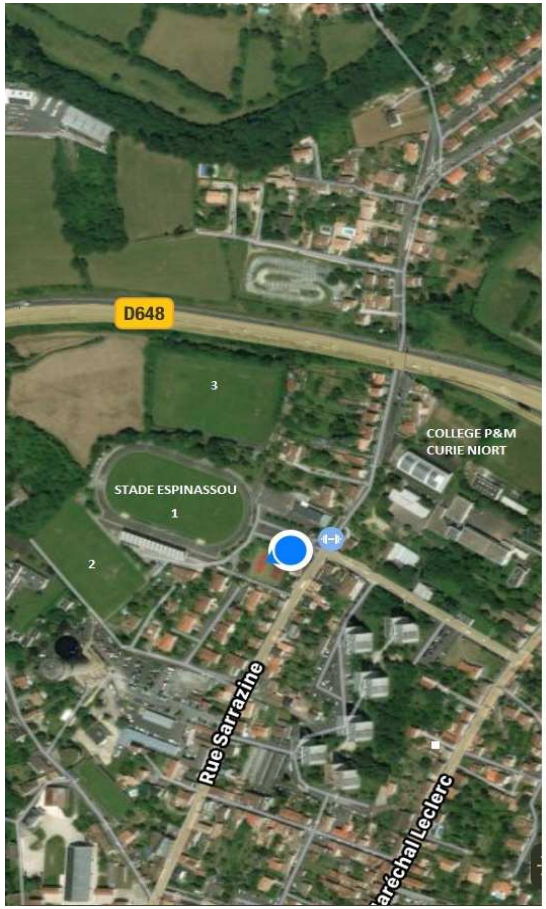

Contact :

COLLÈGE PIERRE ET MARIE CURIE

175 RUE DU MARECHAL LECLERC
79000 NIORT

TEL : 05 49 77 17 40

@ : ce.0790052c@ac-poitiers.fr

http://etab.ac-poitiers.fr/coll-curie-niort/